

Réf: Dossier 353633

## Avis de constitution

### SOCIETE « JAI MATA DI » en abrégé « JMD »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET  
GONZAGUE COCOTERAIE LOT N°2834 ILOT N°232, Lot  
2834, Ilot 232

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/09/2024 , et enregistrés le 27/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JAI MATA DI » en abrégé « JMD »

Objet :

- Commerce général ;
- import-export ;
- Achat, vente et de produit vivriers ;
- distribution ;
- Prestation de services divers ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET  
GONZAGUE COCOTERAIE LOT N°2834 ILOT N°232, Lot  
2834, Ilot 232

Dirigeant(s) M SUNIL KUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10829 du 21/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64794/GTCA/RC/2024 du 21/10/2024

